

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19923 - 77EME ANNÉE

Conséquence de la frontière créée par la France entre Mayotte et les trois autres îles des Comores

7 morts de faim sur le chemin de Mayotte : quand Paris stoppera-t-il ce massacre ?



Menu Search

NATION

Log in Subscribe

News National Africa World Gender Health Tech Newsplex

Seven people from Comoros die, eight rescued in Indian Ocean near Kenya

Tuesday, August 10, 2021

Paris refuse de reconnaître le droit pour tout Comorien de circuler librement à l'intérieur des frontières de son Etat. Pour entrer à Mayotte, l'administration française impose aux citoyens comoriens un visa délivré par la France et très difficile à obtenir tandis que les migrants et touristes venus d'Europe en sont dispensés. Tant que les habitants des autres îles des Comores ne pourront pas se rendre librement à Mayotte, Paris continuera d'être responsable d'un des plus grands cimetières marins du monde, où des milliers

de personnes sont mortes noyées pour simplement avoir voulu aller d'une île à une autre.

Un bateau transportant 15 personnes d'une même famille était parti d'Anjouan pour se rendre à Mayotte. Une panne a privé le canot de propulsion, l'amenant à dériver pendant 22 jours sur plus de 1000 kilomètres dans l'océan Indien. L'embarcation a été repérée lundi par un pêcheur kenyan, avec à bord 8 survivants qui étaient inconscients. Ils sont depuis soignés à l'hôpital. Les 7

autres sont morts de faim et leurs corps ont dû être jetés par dessus bord.

Si 15 personnes d'une même famille se sont retrouvées sur un bateau pour traverser le bras de mer séparant deux îles de l'archipel des Comores, c'est parce qu'elles n'avaient pas d'autre moyen de s'y rendre. En effet, depuis plus de 20 ans, la France impose un visa aux citoyens comoriens qui veulent se rendre à Mayotte, alors que Paris et les occidentaux sont les seuls à ne pas contester le maintien de l'administration française sur cette île faisant partie en droit de

l'Union des Comores.

Conséquence d'une aventure coloniale commencée en 1975

Cette tragédie est une nouvelle conséquence d'une aventure comorienne commencée en 1975, quand un gouvernement français a refusé de reconnaître le résultat d'un scrutin qu'il avait lui-même organisé l'année précédente et qui avait clairement débouché sur le choix de l'indépendance du territoire d'outre-mer des Comores, traduite sous forme de république unifiée proclamée en 1975. Paris avait besoin de maintenir une base stratégique sur l'importante route maritime du canal du Mozambique. La France soutenait alors l'apartheid et son armée venait d'être chassée de Madagascar, et contrainte de replier ses bases militaires à La Réunion. Par ailleurs, la découverte d'hydrocarbures dans la région amène Paris à vouloir étendre sa souveraineté sur les fonds sous-marins du plateau continental en s'appuyant sur des territoires que le droit international reconnaît comme comorien (Mayotte) ou malgache (archipel des Glorieuses).

Paris a créé un flux migratoire vers Mayotte

Il est à noter que depuis 1975, les Comores indépendantes sont secouées par des coups d'État perpétrés par d'anciens officiers de

l'armée française tandis que Paris a entrepris la départementalisation de Mayotte. Calquée sur celle de La Réunion, cette stratégie néo-coloniale vise à injecter massivement des transferts publics dans une économie, afin qu'ils servent à acheter des produits importés de l'ancienne puissance coloniale. Elle vise aussi à faire du territoire une vitrine de la France, montrant ostensiblement les avantages matériels découlant du maintien de son administration. Cette politique a créé d'importantes inégalités entre Mayotte et les autres îles de l'archipel en termes d'équipements publics et de revenus. Elle est à l'origine d'un flux migratoire qui s'ajoute aux échanges commerciaux séculaires entre les îles comoriennes, et qui s'amplifie au rythme de la croissance démographique. Ce flux migratoire créé par Paris est le prétexte choisi pour imposer un visa à l'entrée à Mayotte pour toute personne qui n'a pas la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne. Ce visa est quasiment impossible à obtenir pour un Comorien, compte tenu des conditions demandées. Il est à l'origine d'un commerce dangereux et lucratif : les traversées clandestines sur de frêles esquifs, les kwassa-kwassa, entre Anjouan et Mayotte.

« France pays des droits de l'Homme » ?

Depuis la création de ce visa, ce sont des milliers de personnes qui sont mortes noyées entre Anjouan et Mayotte. Et qu'il existera, il y a

fort à parier que le massacre continuera.

Cette situation a été créée par un gouvernement français. Paris a donc la possibilité de mettre fin à cette tragédie en restaurant la libre circulation des personnes dans l'archipel des Comores. C'est en effet la décision la plus urgente à prendre pour sécuriser les déplacements entre les îles.

Rappelons que grâce à La Réunion, la France vient d'obtenir la présidence de la Commission des îles de l'océan Indien. La suppression du « visa Balladur » serait une mesure plus que symbolique, montrant la volonté de Paris de rompre avec une politique qui décredibilise le mot d'ordre de « France pays des droits de l'Homme ». Elle permettrait de placer d'emblée la présidence française de la COI sous le signe du progrès, montrant la volonté de l'ancienne métropole d'accepter d'adapter son fonctionnement aux réalités du 21^e siècle : l'océan Indien n'est plus le lac franco-britannique du 19^e siècle mais redevient le carrefour du monde reliant l'Afrique et l'Asie appelées à reprendre leurs places de principaux moteurs de l'économie mondiale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Climat : le mois de juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre

« Cette chaleur extrême » est directement liée au réchauffement climatique, selon l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA).

Le mois de juillet 2021 a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur Terre, a annoncé vendredi 13 août l'Agence nationale océanique et atmosphérique américaine (NOAA). « Cette chaleur extrême » est « un reflet des changements sur le long terme » liés au réchauffement climatique, explique la NOAA. Les événements météorologiques extrêmes, notamment des températures records en Amérique du Nord ainsi que des incendies et inondations meurtrières en Europe, se sont multipliés pendant l'été de l'hémisphère nord.

“Ici, la première place est la pire”, a déclaré dans un communiqué le chef de NOAA, Rick Spinrad. “Le mois de juillet est généralement le mois le plus chaud de l'année, mais juillet 2021 s'est surpassé, devenant le mois de juillet et le mois tout court le plus chaud jamais enregistré.” “Ce nouveau record s'ajoute à la trajectoire inquiétante et dérangeante sur laquelle le changement climatique a mis le globe”, a-t-il ajouté.

La température globale à la surface de la planète a été plus élevée de 0,01 °C par rapport au précédent mois de juillet le plus chaud, en 2016 (qui était alors arrivé à égalité avec les mois de 2019 et 2020). Les relevés ont commencé il y a 142 ans, a précisé NOAA. Le service européen Copernicus sur le changement climatique (C3S) a de son côté estimé la semaine dernière que le mois de juillet 2021 était le troisième mois de juillet le plus chaud sur Terre. Il est fréquent que les agences présentent de petites différences dans leurs données.

Les effets du changement climatique sont déjà là. D'ailleurs le rapport du GIEC, nous apprend que le phénomène s'accélère. Les derniers mois ont vu se succéder des événements hors normes, quel température fera-t-il en décembre à la Réunion... 45 ou 50 degrés?? Ce n'est pas une utopie, en Sibérie, la température est montée jusqu'à 48 degrés. Alors, que tous les pays connaissant des pics de température ont prévu des mesures, ici comme nous sommes plus français que français, on imagine que l'hiver et la neige seront là en décembre. Et évidemment les enfants seront dans le cœur du programme scolaire de l'année sous des températures ne permettant pas un apprentissage optimum. Adapter nos modes de vies à nos climats, ce n'est qu'une mesure de bon sens. Le calendrier climatique n'est plus une option parmi d'autres, c'est une obligation.

« Nos enfants n'auront pas le temps de débattre des changements climatiques. Ils devront vivre avec les effets. » Barack Obama

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

In zistoir pou rakonte dsi galé

Médsin kontr son gré - dézyèm morsso

Médame zé Mésyè, la sossyété konm mwin téi di azot dèrnyé foi, la fiye lo roi étan malade son papa l'anvoye son bande batèr tanbour partou pou rode lo pli gran médsin lo Roiyome pou guéri son fiye. Sé konmsa banna l'arive koté la kaze in plantèr-i di in péizan-in moune d'après sak i di i tape son fanm pou in oui, pou in non. Donk lo fanm la désside vanz ali in kou.

L'avé inn foi pou inn bone foi, méssyé lo foi la manze son foi èk in grinnsèl.

Donk la madame lo péizan, la péizane si zot i vé, la parti oir bande batèr tanbour épi la di : « Mésyè, zot i rode lo pli gan médssin lo Roiyome, ébin zot la bien tonbé. Li lé la sé mon mari ! »

– oute mari madame, lo méssyé la di, mé mi oi pa okin plak dovan oute mézon. Oussa i lé kabiné doktère oute mari ?

Lo madame la ropran la parol épi la di : « Mésyè, fransh vérité, mon mari lé pou vréman lo pli gran médssin néna dann lo roiyome, mé oïla, li vé pi fé son métyé doktèr. Alor pou li rokonète li sé lo pli gran doktère, i fo bate ali lo kou vèye pa koman si tèlman kan lo kou i fé bien mal, la li rokonète. Monte in pti pé é zot va oir in gro ta fimyé sé mon mari l'après rotourne sa. Alé koze avèk li é mwin lé sir la fiye lo roi sar bien soigné. »

Banna la parti in pti pé pli o épi l'arète koté lo péizan, la tire zot shapo épi la di :

« Bonzour doktère é mé salutassion ! »

Kriké ! kraké ! Kriké Mésyè ! Kraké Madame !

Lo péizan lété étoné. An li même li la panss batère tanbour épi son Dè dalon-pars li l'avé Dè dalon avèk li – kissoi la tête lé piké, kissoi i foute de sa tête, mé li la pran son prékossion épi li la di poliman-zot i koné la politèss néna lontan sa i égziss. Donk li la di :

« Mésyè, mi konpran pa zot kozman, mwin lé pa doktère, mi grate la tère soloman. »

Lo troi boug la garde inn-a – l'ote épi la di dousman pou lo péizan pa antande :

« Zot i rapèl sak lo madame la di, i fo ni bate son mayi. » é zot sé d'éskinte lo boug épi zot téi di : « Avoué ou lé doktère, avoué, sansa nou va kass oute rin. ». Lo boug i kriye : »aye ! aye ! ayé ! Ouye ! ouye ! ouye ! I vé tyé amwin mondyé ségnèr, i vé tya amwin.

Final do konte lo péizan i fini par di :

« Oui mwin lé médssin, mwin sé mèm lo pli gran médssin ké néna dann lo roiyome. Assé tape awin éstère. Mi rokonète mwin lé médssin. Larg awin siouplé ! »

– Larg aou ? A non ! Nou la gran bézoin d'ou pou soign la fiye lo Roi.

– Mé si mi di azote mwin lé pa doktère, mi grate la tère soloman ! ». Li té pankor di sa banna fin sote dsi li é doné, siouplé, doné sé doné. »

Dézyèm morsso lé fini – tanto nou va di lo troizyème morsso.

Justin